

## PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DECISION D'ATTRIBUTION<sup>1</sup>

Le formulaire OUV9 est un modèle de procès-verbal qui peut être utilisé par les **commissions DSP** dans le cadre de la passation de délégation de service public. Le rapport d'analyse des offres constitue une annexe du présent document. Ce document fait état des décisions de la commission DSP relatives aux offres reçues et doit être signé par tous les membres présents lors de leur examen.

### A - Identification du pouvoir adjudicateur

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

Mairie de Treillières  
57 rue de la Mairie  
44119 TREILLIERES

### B - Objet de la consultation.

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

**Exploitation des marchés et diverses occupations du domaine public de la ville de Treillières**

### C - Déroulement de la consultation.

(Reprendre les éléments figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation.)

■ **Publicité :**

(Indiquer la date, les références et l'organe de publication de chaque avis d'appel public à la concurrence.)

Annonces légales : Médialex + BOAMP, le 16 juin 2023

■ Date et heures limites de réception des offres : 07 juillet 2023 à 12h00

■ Délai de validité des offres : 3 mois

■ Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres : **NON**  
(Cocher la case correspondante.)

<sup>1</sup> Formulaire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Commerce.

## D - Composition de la commission DSP

Lors de sa réunion en date du 12 juillet 2023 à 17h00

La commission marchés publics était composée comme suit :

### D1 - Membres à voix délibérative :

Nom et prénom	Qualité	Titulaire (T) ou Suppléant (S)
M. Alain ROYER	Maire	Titulaire
M. Claude RINCÉ	Membre – Ville	Titulaire
<del>M. Jean-Marc COLOMBAT</del>	<del>Membre – Ville</del>	<del>Titulaire</del>
Mme Isabelle GROLLEAU	Membre – Ville	Titulaire
M Emmanuel RENOUX	Membre – Elu de la minorité municipale	Titulaire
<del>Mme Nathalie DUCOIN</del>	<del>Membre – Représentante associations locales</del>	<del>Titulaire</del>
<del>M Henri BRODU</del>	<del>Membre – Représentant associations locales</del>	<del>Titulaire</del>

### D2 - Membres à voix consultative :

Nom et prénom	Qualité
M. Nicolas GENG	Directeur Général des Services
M Samuel VABDERNOTH	Chef de service de la Police municipale

## E - Fonctionnement de la commission DSP

### ■ Le quorum est atteint :

(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

La commission DSP

(Cocher la case correspondante.)

peut

ne peut pas

valablement délibérer.

### ■ Secrétariat de la commission DSP :

(Indiquer les nom, prénom, grade et qualité de(s) l'agent(s) chargé(s) du secrétariat de la commission marchés publics.)

Nicolas GENG , DGS

Accusé de réception en préfecture  
044-214402091-20230928-2023-09-89-DE  
Date de télétransmission : 04/10/2023  
Date de réception préfecture : 04/10/2023

## F - Elimination des offres.

### F1 – Gestion des marchés communaux et des droits d'occupation du domaine public en délégation de service public

■ Nombre de plis reçus :

- dans les délais : 1
- hors délais : .0 (nombre).

■ Décision de la commission DSP à l'élimination des offres :

La commission DSP: (Cocher la case correspondante.)

- élimine les offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres ;
- demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission DSP ayant voix délibérative.)

- Pour : 4
- Contre : 0
- Abstentions : 0

## G - Décision d'attribution.

### H1 - Gestion des marchés communaux et des droits d'occupation du domaine public en délégation de service public

■ Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission DSP décide : (Cocher la case correspondante.)

- d'attribuer la DSP à l'attributaire proposé : **SOGERAR**
- pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
- pour les motifs mentionnés ci-dessous :

de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants : **NON**

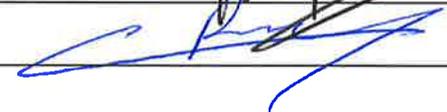
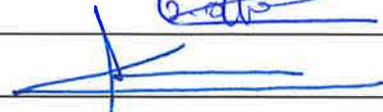
#### ■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission marchés publics ayant voix délibérative.)

- Pour : **4**
- Contre : **0**
- Abstentions : **0**

## - Signature des membres de la commission marchés publics.

(Indiquer dans le tableau ci-dessous les nom et prénom de chacun des membres de la commission Marchés Publics présents. Le procès-verbal doit être signé par tous les membres ayant siégé en séance.)

Nom et prénom	Signature
M. Alain ROYER	
M. Claude RINCÉ	
M. Jean-Marc GOLOMBAT	
Mme Isabelle GROLLEAU	
M Emmanuel RENOUX	
Mme Nathalie DUGOIN	
M Henri BRÖDU	